



ETRE ACCOMPAGNE

DÉFINIR DES SUBVENTIONS

DÉFINIR SON PROJET

DÉVELOPPER SON RÉSEAU

Opération Collective de soutien au commerce de proximité



- AIDE À L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET ARTISANALES
- ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE
- DÉMARCHES QUALITÉ ET DÉMARCHES DE PROGRÈS



Grâce au FISAC,

la COR accompagne les commerçants et artisans dans leurs projets.



Les aides à l'investissement

Dépenses éligibles

- ▶ Rénovation de devanture, enseigne, façade, vitrine
- ▶ Acquisition d'équipement professionnel
- ▶ Aménagement intérieur
- ▶ Mise en accessibilité
- ▶ Amélioration de la performance énergétique

Montant et taux de subvention

- ▶ 20 à 30% de subvention
- ▶ Plafonnée à 7 500 €

Bonus

- ▶ 10% pour les adhérents à une association de commerçants et d'artisans partenaire
- ▶ 10% sur les dépenses de rénovation extérieure pour les entreprises situées en périmètre de requalification de centre-bourg
- ▶ Conditionne l'aide régionale aux entreprises artisanales et commerciales



Démarche qualité et démarches de progrès

Artisans et commerçants, les chambres consulaires vous accompagnent dans vos projets de développement. Pour bien préparer un investissement ou être accompagné sur un projet de développement, faites appel à un expert.



Accompagnement au numérique

Passez au numérique, c'est le moment ! Faites d'internet un allié de votre point de vente grâce à un accompagnement personnalisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône.



Dossier à déposer impérativement avant le début des travaux.



Règlement d'attribution disponible en téléchargement sur www.ouestrhodanien.fr



Opération
Collective
de soutien au
Commerce
de proximité



Service Commerce et
Économie de Proximité

Marie Tanguy
marie.tanguy@c-or.fr
3 rue de la Venne - 69170 TARARE
Tél. 04 74 05 06 60



www.ouestrhodanien.fr



Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien